




Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Kaminski Dan ;Moreau Thierry (supplée Kaminski Dan) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'enseignement est consacré à l'étude sociologique du fonctionnement du système de justice pénale, depuis la création de la loi pénale jusqu'à l'exécution des décisions des acteurs de la criminalisation secondaire. D'une part, il s'agit d'initier l'étudiant à la formalisation théorique systémique de cet objet (et révéler en quoi la trajectoire évoquée dans la phrase précédente n'est pas linéaire). D'autre part, il s'agit de faire valoir une théorisation de l'action pénale identifiant celle-ci comme produite non seulement par des normes légales ou des fonctionnements systémiques mais aussi par des registres normatifs que la sociologie des organisations et celle des professions ont mis en exergue.
Acquis d'apprentissage	L'objectif de l'enseignement est de donner à l'étudiant accès à des résultats de recherches criminologiques sur l'organisation et le fonctionnement du système d'administration de la justice pénale et de lui fournir par ce biais les formes contemporaines de construction théorique de cet objet qui intègre la criminalisation primaire et la criminalisation secondaire. 1 Cet enseignement constitue en quelque sorte le pendant sociologique de la formation de l'étudiant en droit pénal et en procédure pénale. - - - - <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> L'examen est constitué de différentes productions individuelles et collectives réalisées tout au long du cours. Il peut s'agir de travaux préparatoires à déposer avant le cours en présentiel, de travaux à réaliser en présentiel, de productions préparées à l'avance à présenter en présentiel, d'interrogations sous forme de QCM, ...
Méthodes d'enseignement	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Cours à évaluation continue qui suppose un important travail préparatoire avant les cours en présentiel. La présence aux cours en présentiel est plus que conseillée car lors de certaines de celles-ci, il y aura des travaux à réaliser. En outre, les apports des enseignants-témoins ne feront pas l'objet de notes de cours.
Contenu	Le cours a pour objet d'amener l'étudiant à forger une pensée personnelle sur le champ pénal à partir de différents apports. Le cours est n cours à évaluation continue. Il n'y a pas d'examens en session. L'examen est constitué de productions individuelles et collectives. Chaque cours fait l'objet d'un travail préparatoire conséquent qui suppose le dépôt d'un écrit sur moodle avant le cours en présentiel. De nombreux cours en présentiel consisteront en des rencontres avec des enseignants - témoins qui présenteront différentes manière d'aborder la justice pénale et les représentations dont elle fait l'objet. L'assistance à ces cours est indispensable pour permettre l'élaboration d'une des production qui mêlera approche scientifique et approche artistique. La construction du cours suppose que l'étudiant lise pour la première semaine d'octobre la première partie du livre de Dan Kaminski "Condamner", publié en 2015 chez Eres. Les étudiants sont invités à entamer la lecture dès la première semaine de cours avant même la première séance en présentiel.
Ressources en ligne	L'étudiant doit impérativement s'inscrire sur Moodle pour avoir accès aux textes à lire et pour déposer les documents et commentaires demandés pour les évaluations. Toute la documentation est en ligne sur le site Moodle du cours à l'exception du livre de Dan Kaminski
Bibliographie	• D. Kaminski, Condamner, Eres (Toulouse), 2015

Faculté ou entité en charge:	ECRI
------------------------------	------

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sociologie	<a href="#">SOC2M</a>	5		
Master [120] en criminologie	<a href="#">CRIM2M</a>	4		
Master [120] en anthropologie	<a href="#">ANTR2M</a>	4		
Mineure en criminologie	<a href="#">LCRIM100I</a>	5		